

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 22,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10
EDOUARD ROUYER, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 8 Juin 1886

NOUVELLES LOCALES

Mercredi et vendredi derniers, le Tribunal Supérieur, présidé par M. de Lattre, a consacré trois audiences au jugement des sieurs Chapuis, chef de gare à Monte Carlo, Trastour, conducteur-chef au chemin de fer P.-L.-M., et de la femme Aymino, garde-barrière, prévenus du délit d'homicide et de blessures par imprudence, négligence et inobservation des règlements, à raison de l'accident du 10 mars dernier. La Compagnie P.-L.-M. était citée comme civilement responsable du fait de ses agents.

De la déposition des témoins il résulte que le train 502 ne devait pas quitter la gare de Gabbé-Roquebrune avant que le train 483 n'y fût arrivé, ainsi que cela était prescrit par la marche des trains, et que néanmoins ce dernier a été lancé dans la direction de Monte Carlo sans que cette gare eût reçu avis d'un changement dans le croisement prescrit; Chapuis, qui devait croire la voie libre, a néanmoins eu le tort de faire partir le train 483 sans signaler ce départ à l'aide de la cloche Léopolder, mais la gare de Monte Carlo était couverte du côté de Roquebrune par le disque à l'arrêt; enfin, Trastour s'est conformé à l'ordre de départ sans remarquer que la cloche Léopolder n'avait pas tinté trois fois trois coups.

M. l'Avocat Général Turrel a reconnu que la principale responsabilité de la catastrophe n'était pas imputable aux prévenus présents, mais une plus exacte application des règlements de leur part en eût prévenu les déplorables conséquences.

Aussi quelles qu'aient pu être les décisions des tribunaux étrangers à l'égard des autres auteurs de l'accident, les prévenus présents n'en doivent pas moins compte à la justice de la Principauté des infractions que la loi du pays prévoit et réprime dans l'intérêt de la sécurité publique.

M^{rs} Alardi, Marcy et Lairolles, du barreau de Nice, ont présenté la défense des prévenus en excitant, surtout à l'égard de Chapuis et de Trastour, de leurs bons antécédents et de l'impunité de l'auteur principal.

M^r Aicard, du barreau de Marseille, assisté de M^r de Loth, a plaidé en faveur de la Compagnie P.-L.-M.

Le Tribunal Supérieur, après un long délibéré, a acquitté la femme Aymino, condamné Chapuis à 2 mois de prison, Trastour à 50 francs d'amende et déclaré la Compagnie P.-L.-M. civilement res-

ponsable de l'amende et des frais par application des articles 222 et 471 du Code pénal.

Parmi les attractions multiples que l'étranger rencontre dans la Principauté, il est surtout un point sur lequel on est unanimement d'accord, c'est l'excellent état de la voirie. Sous le rapport de la propreté, de l'arrosage, de l'entretien des égouts et de la ponctualité apportée dans le service du balayage, nos promenades et nos rues font l'admiration des visiteurs, et valent à notre administration les éloges des hygiénistes.

Aussi, bien que nous soyons en plein été, époque des fruits, des chaleurs et par suite, de certaines indispositions ou maladies, l'état sanitaire est-il à Monaco remarquablement satisfaisant. Nous n'en voulons pour preuve que le relevé de l'état civil de la Principauté pour le mois dernier. On y trouve 25 naissances et 2 décès, celui d'un enfant de 16 mois et l'autre d'un vieillard de 77 ans.

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de mai 1886 a été de 28,270
Il n'était en mai 1885 que de 28,042
Différence en faveur de 1886 228

La fête de l'Ascension a été jeudi solennellement célébrée dans la Principauté. A la Cathédrale, outre la messe en musique chantée par la maîtrise qui a fait, depuis quelques mois, de notables progrès, une artiste, M^{me} N..., a chanté avec un grand sentiment religieux, à l'Offertoire et à l'Élévation un *Ave Maria* et l'*O Salutaris* de Lefébure.

M^r l'Evêque officiait.
A Saint-Charles, le même jour, M. l'abbé Montpittou, organiste, a fait exécuter la messe de Müller. Créateur de la maîtrise de Saint-Charles, qu'il dirige avec un grand talent, le jeune organiste a réussi à donner aux cérémonies de la charmante église des Moulins un véritable cachet artistique qui leur attire, chaque fois, les nombreux fidèles de Monte Carlo et des Moulins. Il est parfaitement secondé, nous devons le dire, par plusieurs jeunes personnes qui, sous la direction de M. Dujardin, interprètent avec goût les chœurs religieux ainsi qu'on a pu s'en rendre compte jeudi après les Vêpres, pour la clôture du mois de Marie.

Avant-hier a eu lieu dans les rues de la ville la procession que le mauvais temps avait fait ajourner le dimanche précédent.

On lit dans le *Petit Niçois* du 2 juin :

La Société de secours mutuels *Degli Operai* nous prie d'être les interprètes de ses remerciements envers la Société des Bains de Mer de Monaco, pour le don de la somme de 300 francs qu'elle a bien voulu lui faire.

M. le docteur Pontrémoli, qui vient de se fixer à Monaco, nous prie d'annoncer qu'il donnera ses consultations tous les mercredis et samedis, de neuf à onze heures du matin, rue de Lorraine, n° 16, au 2^e étage.

POSTES

Service d'Été à partir du 1^{er} Juin 1886

BUREAU DE MONACO

Rue des Vieilles-Casernes

Ouvert au public tous les jours de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le public est admis de 7 heures à 11 heures du matin, et de 2 heures à 6 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOITE. Départ (heure de Monaco)
Villefranche-sur-Mer, Nice et ligne de Cette à Bordeaux, 7 h. mat.
Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 8 h. 30 mat.
Nice, Marseille, Lyon, Paris et étranger (voie de France), 10 h. 10 mat.
Nice, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et étranger (voie de France), 12 h. 10 s.
Monte Carlo, 12 h. 20 s.
Villefranche-sur-Mer et Nice, 3 h. s.
Menton et Italie, 3 h. s.
Monte Carlo, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 5 h. 30 s.
Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et étranger (voie de France), 7 h. 30 s.
Pour toutes destinations, 10 h. s.
Turbie et Couvent de Laghetto, 11 h. 30 s.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET

APRÈS L'ARRIVÉE DES COURRIERS

7 h. mat. — 10 h. mat. — 2 h. 30 s. — 5 h. 30 s. — 7 h. s.

DÉPART DES FACTEURS DU BUREAU

POUR LA DISTRIBUTION A DOMICILE

1^{re} distribution : 7 h. mat. — 2^e distribution : 2 h. 30 s.

3^e distribution : 7 h. 20 s.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOITES DU BUREAU
Villefranche, Nice, ligne de Cette à Bordeaux, 6 h. 50 mat.

Menton, Italie, Autriche, Russie méridionale, 8 heures 40 mat.

Cannes, Draguignan, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide), France et étranger, 9 h. 50 mat.

Monaco, ligne de Nice à Marseille, de Cette à Bordeaux, Lyon, Paris, France et étranger, 11 heures 45 mat.

Menton, Italie, Monaco, Villefranche, Nice, Cannes, 2 h. 45 s.

Menton, Italie, Autriche, Russie méridionale, 6 h. s. Villefranche, ligne de Nice à Marseille, France et étranger, 7 h. s.

Menton, Italie, Autriche, 9 h. 40 s.

Toutes destinations (moins l'Italie et l'Autriche), 10 h. 40 s.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Paris, Lyon, Marseille, Cannes, Nice, Monaco, Menton, Italie, 7 h. mat.

Paris, Lyon, Marseille, Nice, Monaco, France et étranger, 2 h. 30 s.

Paris, Lyon, Marseille, Cannes, Nice, Monaco, Menton, Italie, France et étranger, 7 h. 30 s.

Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau.

Nos lecteurs verront avec satisfaction par l'horaire ci-dessus, que le courrier de Paris, arrivant à Monaco à 6 h. 21 du soir, à Monte Carlo à 6 h. 32, est distribué le soir même dans la Principauté.

CATHÉDRALE DE MONACO

Samedi 12 juin

8 heures du matin. — Bénédiction des fonts baptismaux.

Dimanche 13 juin

SOLENNITÉ DE LA PENTECÔTE

10 heures du matin. — Grand'Messe pontificale.
3 heures de l'après-midi. — Vêpres pontificales, sermon, bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement donnée par M^{gr} l'Evêque.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Un accident de chemin de fer s'est produit le 31 mai sur la ligne de Marseille à Aix.

Le train de voyageurs d'Aix n° 415 était en gare de Sainte-Marthe, dernière station avant Marseille, lorsqu'à 6 heures 50 on vit arriver trois wagons chargés de charbon, échappés de la gare de Saint-Antoine, station précédente, et qui, favorisés par une déclivité de 15 millimètres, avançaient avec une vitesse de 5 kilomètres à l'heure; ils heurtèrent l'arrière du train de voyageurs.

Un choc effroyable se produisit. Une voiture mixte de 2^e classe et une de 1^{re} furent littéralement broyées.

Quelques voyageurs qui s'aperçurent de l'imminence du danger purent sauter à terre. Malheureusement plusieurs furent blessés.

On procéda immédiatement au sauvetage et à l'organisation des secours.

Le train put continuer sa route avec quatre voitures demeurées à peu près intactes, amenant six blessés à Marseille. Les autres sont retournés à Aix ou restés à Sainte-Marthe, où des soins leur furent prodigués.

Les responsabilités de l'accident semblent peser sur un employé de la gare de Saint-Antoine, qui n'aurait pu parvenir à poser les taquets destinés à retenir les wagons de charbon.

Ventimiglia. — Depuis le 1^{er} juin, l'entrée en Italie des plantes, fleurs et fruits, quelles qu'en soient la quantité ou la nature, est formellement interdite. — Avis aux voyageurs.

La douane italienne, outre la confiscation des plantes, fleurs ou fruits, infligerait à tout délinquant une amende de 51 francs.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La semaine du Grand-Prix à Paris est véritablement une semaine infernale, et c'est avec un soupir de soulagement que les mondains condamnés à l'exis-

tence surchauffée qu'elle détermine la voient expirer. On ne s'explique pas pourquoi on entasse en une seule huitaine fêtes sur fêtes lorsqu'il serait si agréable de les espacer durant toute la saison, et l'on se demande quelle rage peut pousser les Parisiens à se précipiter, à une seule date de l'année, sur tous les plaisirs à la fois, quand il serait si profitable à ces plaisirs mêmes qu'ils s'échelonnent d'une façon raisonnée. L'excès en tout est un défaut, et le spectacle même le plus attrayant sans entr'acte amène la lassitude et l'écoeurement.

La mort est venue, malgré tout, faire son œuvre au milieu de cette liesse à jet continu et a emporté le baron de Soubeyran, père du financier-sportsman si connu; la baronne de Springer, fille de feu le baron Kœnigswarter, au moment où, après douze ans de mariage, elle donnait naissance à un enfant désiré avec une ardeur si vive; enfin la comtesse de Cessac, mère de la jeune baronne de Reinach, qui a dû ainsi se mettre en deuil au lendemain du bal qu'elle offrait à ses amis pour l'inauguration de son hôtel. La comtesse de Cessac était née de Montesquiou-Fesenzac et petite-fille par sa mère du fameux général Perron, dont les aventures aux Indes tiennent du roman et de l'épopée. La maison de Montesquiou, vous le savez, eut pour auteur Sanche Mittara, duc de Gascogne en 890, issu de la race Mérovingienne au témoignage du père Alselme. La baronne de Montesquiou, dont les descendants de Sanche Mittara furent longtemps en possession, était la première du comté d'Armagnac. Les barons de Montesquiou avaient le droit de siéger dans le chœur de la cathédrale d'Auch après les dignitaires et avant les simples chanoines. Raymond-Aimery baron de Montesquiou, suivit Philippe-Auguste dans la troisième croisade. Pictavin de Montesquiou, évêque d'Albi, devint cardinal en 1350. Le célèbre Blaise de Montluc, maréchal de France, était de cette maison. Sa branche tenait la seigneurie de Montluc et en garda le nom.

Dans le monde catholique, on est très préoccupé en ce moment de la santé de S. Em. le cardinal Guibert, archevêque de Paris, qui a été empêché de célébrer cette semaine aucune cérémonie et notamment au Sacré-Cœur. Les crises qui avaient cessé se sont reproduites avec assez d'intensité pour alarmer sérieusement tous ceux qui s'intéressent à la conservation d'une si noble et si précieuse existence.

Le beau temps dont Paris a joui cette semaine au moins jusqu'à samedi, où une pluie torrentielle est venue anéantir la Fête des Fleurs organisée aux Tuileries au profit de la caisse des victimes du devoir, a remis très en faveur les promenades à pied pour les femmes, et l'avenue du Bois de Boulogne et les Champs-Élysées sont notamment envahis le matin par une foule de mondaines qui se retrempe de fatigues de la nuit passée au bal par une marche hygiénique. A ce propos, il y aurait à réagir, ce me semble, sur la mode qui s'étend de plus en plus pour les jeunes filles de marcher dans la rue à une certaine distance de leurs mères, ainsi placées dans une situation assez voisine de la domesticité. Quelle peut être l'origine de ce petit travers? Nos jeunes filles veulent-elles donner aux passants la preuve d'une certaine indépendance, d'une sorte d'émancipation? Veulent-elles, en marchant seules, mettre plus complètement en évidence leur élégance personnelle? Je l'ignore, mais il est certain qu'il y a dans cette mode un défaut de respect, presque un mauvais procédé que les mères, contrairement à la règle d'autrefois, ont tort de tolérer.

Une seconde remarque à faire devant les promenades à pied féminines de la saison, c'est la mode qui s'introduit pour les femmes de porter sur leurs bras un chien d'aussi petite taille que possible. On comprend les chiens folâtrant aux côtés de leurs maîtresses, mais portés sur les bras à la promenade, l'effet en est choquant, et on n'y peut voir qu'une manière assez excentrique d'appeler sur soi une attention qu'on ne justifie peut-être pas autrement.

La canomanie continue à faire rage plus que jamais à notre époque, et la deuxième série de l'exposition canine, consacrée aux races étrangères, n'a pas eu moins de succès cette semaine que la première. On y remarquait un nombre considérable de chiens de tous les pays, parmi lesquels des molosses

du Mexique et des chiens norwégiens à peu près inconnus chez nous. Il n'y manquait comme attraction que le fameux chien du mont Saint-Bernard, appartenant à M. Chapman, de Londres, *Plinlimmon*, et qu'il ne vent pas céder à moins de dix mille livres sterling, soit deux cent cinquante mille francs. Un beau prix, n'est-il pas vrai, et qui doit rendre fière la race canine.

L'exposition des beaux-arts, après un entr'acte, a rouvert ses portes, et l'attraction de ce Salon artistique s'ajoute à celle des autres salons de Paris. C'est devant ses toiles ou ses statues une réception diurne par excellence. Là se donnent les rendez-vous, se font les entrevues pour les mariages, se décident les réputations et les succès. On y retrouve, de trois à six, les visages les plus connus de Paris, les individualités étrangères de passage en ce moment. C'est le cercle suprême de la capitale et d'autant mieux que l'élément féminin s'y montre en nombre. Parmi cet élément, on s'est beaucoup occupé ces jours-ci des récompenses accordées aux œuvres des gens du monde. Parmi les lauréats, on applaudit notamment la marquise de Villeneuve-Vence, née princesse Bonaparte, pour la gravure, et la princesse Ruffo-Scilla, née de la Boninière de Beaumont, pour la peinture, un très beau tableau intitulé : *la Veuve*.

Les beaux-arts ne sont pas près de démériter auprès de la plus belle moitié du genre humain !...

BACHAUMONT.

BIBLIOGRAPHIE

LES POSTES FRANÇAISES, par ALEXIS BELLOC (1)

Deux choses étaient nécessaires pour écrire un bon livre sur les postes françaises : une grande compétence en la matière et beaucoup de patience pour faire des recherches indispensables et grouper d'innombrables documents. Ces deux qualités, M. Belloc, sous-chef de bureau au cabinet du ministre des postes et des télégraphes, les réunit heureusement en sa personne.

L'origine, le développement et la législation des postes offrent un intérêt incontestable, et il est curieux de voir par quelles phases a passé cette admirable institution avant d'arriver au degré de perfection qu'elle a atteint de nos jours, au grand profit de la civilisation universelle. Laissons M. Belloc exposer lui-même le but qu'il a poursuivi :

« L'histoire de la poste nous paraît former dans chaque pays une des pages les plus intéressantes de l'histoire nationale à laquelle elle est intimement liée.

« C'est dans cet esprit que nous avons voulu étudier la *poste française*, remonter à son origine, suivre pas à pas ses développements à travers toutes les époques de notre histoire et rechercher les transformations successives qu'elle a subies pour arriver à son assiette et à son régime actuel.

« Bien que de remarquables travaux aient été déjà publiés sur la matière, nous avons pensé cependant qu'il pouvait y avoir encore place pour une étude approfondie qui, pénétrant plus avant dans la question, ferait peut-être mieux ressortir l'influence des événements historiques sur l'organisation et le développement du service des postes en France, le rôle respectif des personnages qui ont été successivement placés à sa tête, et enfin la raison d'être des principales réformes avec les considérations qui les ont dictées. »

Ce simple exposé fait deviner aisément l'ampleur du sujet.

Après un coup d'œil rapide, mais clair, sur les postes dans l'antiquité et dans divers pays, et un résumé succinct et suffisant de l'état des postes dans la période qui s'étend de l'origine de la Gaule à l'avènement de Louis XI, l'auteur arrive, avec ce roi, au véritable fondateur du service des postes.

Il ne nie point le progrès accompli par ce souverain, mais peut-être cherche-t-il à en diminuer le mérite en lui attribuant un motif personnel en dehors de

(1) Librairie Firmin-Didot, 56, rue Jacob, Paris.

l'utilité publique. Que Louis XI ait d'abord songé à l'intérêt de l'Etat et à ses besoins personnels et politiques, nous n'y contredisons pas; mais, si l'on se reporte au temps où il vivait, aux troubles incessants qui menaçaient la sûreté du souverain et la tranquillité des citoyens, peut-être comprendra-t-on que ce prince ait songé avant tout à s'assurer de ce qui se passait dans son royaume et aux alentours, et lui tiendra-t-on compte du jalon qu'il a posé et qui a ouvert la voie aux progrès successifs.

L'idée, en effet, a fait son chemin, M. Belloc le prouve surabondamment dans l'exposé qu'il fait des postes depuis Louis XI jusqu'à nos jours.

Il est indéniable que l'administration des postes actuelle mérite l'approbation de tous, mais tous les régimes y ont contribué. Il en est des postes comme de toute autre institution: chaque époque y apporte sa part, et de l'accumulation des progrès partiels résulte un ensemble dont profitent les générations existantes. Cela ressort du livre de M. Belloc, livre admirablement conçu, savamment exécuté, et offrant à tous un véritable attrait historique et même littéraire, car il est rempli d'anecdotes souvent très piquantes qui émaillent le récit et lui donnent une allure souriante qu'on ne soupçonnerait peut-être pas dans une œuvre de cette nature. C'est une des causes qui aident au succès indubitable qui l'attend. Il a, dès le 22 mai, obtenu les suffrages de l'Académie des sciences morales et politiques. Présenté par M. A. Geoffroy, l'ouvrage, dit le rapporteur, intéressera non-seulement les spécialistes « mais encore les économistes et les historiens. »

Les Postes Françaises forment un fort volume grand in-8° de 784 pages. Cette étude est divisée par périodes facilitant au lecteur la recherche des documents, et énumérant graduellement, depuis Louis XI, les diverses améliorations du service postal sous Charles VIII, Louis XII, François I^{er}, etc. jusqu'à nos jours. De très intéressants tableaux statistiques relevant les produits de cette administration depuis 1850, terminent le volume qui est imprimé avec un soin et une recherche justifiant pleinement la réputation universelle de la maison Didot.

LE COURRIER DE VAUGELAS, revue philologique, grammaticale et historique, couronnée par l'Académie française.

Les premiers numéros de la seconde série de cette utile publication viennent de paraître. Nous ne saurions trop la recommander aux personnes qui s'intéressent à la solution des difficultés grammaticales, à l'explication des locutions usuelles et proverbiales et à leur origine, à l'étymologie peu connue de certains mots, enfin aux remarques inspirées par les singularités et curiosités de la langue française.

Sous le titre « La Légende et la Vérité », le Courrier de Vaugelas fait la critique des faits et des mots réputés authentiques, et d'après les derniers documents reconnus faux ou dénaturés.

L'article « Variétés » contient des curiosités historiques, littéraires, anecdotiques, des lettres autographes et des pièces inédites. Un compte rendu des ouvrages de philologie, histoire et littérature est donné sous la rubrique « Les Livres du jour », et sous celle de « Théâtres », sont analysées les œuvres dramatiques dignes d'attirer l'attention au point de vue du style, de l'art scénique ou musical. Une « Bibliographie » des ouvrages de philologie et de grammaire récemment parus complète cet intéressant recueil, le seul qui existe en ce genre.

Notons enfin qu'un supplément de quatre pages comprend la publication d'un important ouvrage couronné par l'Académie française: le « Mis de Grignan », petit-fils de M^{me} de Sévigné, par M. Frédéric Masson.

Le Courrier de Vaugelas a obtenu le prix Lambert, et de plus, son mérite a été consacré par Littré, qui cite nombre de fois son opinion et l'approuve dans son supplément de 1878.

Le prix de l'abonnement est de 10 francs pour la

France et 12 francs pour l'étranger. Vingt numéros par an distribués périodiquement. Adresser un mandat-poste à MM. Firmin-Didot et C^{ie}, imprimeurs de l'Institut, 56, rue Jacob, Paris.

CAUSERIE

La culture du caoutchouc au Brésil

Ce qui avait le plus étonné Agassiz dans son exploration dans la vallée amazonienne, c'était de voir qu'une grande étendue de cette région se prêtait admirablement à l'élevage du bétail. De beaux moutons paissaient dans les herbages des plaines ou sur les collines qui s'étendent entre Obydos et Almerym, et le voyageur avait rarement mangé de meilleure viande qu'à Eréré, au milieu de ces sierras. Mais, pour le moment, la grande industrie du pays, celle qui a tué pour ainsi dire toutes les autres, comme dit M. de Santa-Anna, et qui fournit largement à tous les besoins de ses habitants, est l'industrie du caoutchouc. Le caoutchouc ou gomme élastique fut appelé *borracha* ou *seringa* par les Portugais; ce fut, dit-on, le père Manoel da Esperança qui le découvrit parmi les Indiens Cambebas et le baptisa de ce nom, parce qu'il avait remarqué que ces sauvages s'en servaient pour confectionner des outils et des bouteilles en forme de seringues. Quant au nom de caoutchouc, sous lequel ce produit est connu en France, il y fut apporté en 1836 par La Condamine, au retour de son voyage scientifique dans l'Amérique du Sud, entrepris par ordre de notre académie des sciences. L'illustre savant apprit à l'Académie que les Indiens Mainas, au sud-est de Quito, appelaient de cette façon une substance blanchâtre tirée de l'arbre *Hyevé*, dont les naturalistes ont fait l'*Hevea Guanensis*. La Condamine doit donc être considéré comme le parrain du caoutchouc et son introducteur chez nous, et l'*India rubber* n'est venu qu'ensuite.

Les procédés d'extraction et de préparation de cette substance sont des plus simples. Le *seringueiro* pratique dans toute l'épaisseur de l'écorce de l'arbre des incisions profondes d'un pouce au plus, et sur le bord de chacune d'elles il adapte, au moyen d'une argile à demi plastique, de petits gobelets en fer blanc. Au bout de trois ou quatre heures, ces gobelets sont pleins d'un suc visqueux; l'ouvrier les retire et déverse leur contenu dans un seau qu'il transporte à son baraquement. La préparation alors commence. Sur une terrasse, on a disposé d'avance un *fumeiro*, sorte de four à reverbère, muni à son extrémité supérieure d'un tuyau par où s'échappe la fumée. L'ouvrier prend une pelle en bois, semblable à une grande fêrule; il la trempe à diverses reprises dans le seau où le suc, qui doit devenir le caoutchouc, apparaît comme une crème épaisse. Il laisse son moule exposé pendant quelques secondes à l'action de la colonne de fumée; la partie liquide s'évapore immédiatement, et sur le moule, une mince couche de caoutchouc se dépose. Il répète l'opération et obtient ainsi des couches successives, des stratifications élastiques et régulières d'une certaine épaisseur et sans la moindre impureté. Il donne ensuite deux coups sur les côtés du moule; il en retire la plaque de caoutchouc et l'expose au soleil, qui lui fait prendre cette teinte noirâtre qu'elle garde en venant sur le marché.

Les premiers emplois de caoutchouc se bornèrent à bien peu de chose. On s'en servait, par exemple, pour effacer par frottement les traits du crayon et nettoyer le papier. Dans la suite, on utilisa son élasticité et son imperméabilité. En 1785, Charles enduisait son aréostat d'une couche de caoutchouc dissous dans l'essence de thérebenthine. En 1790, on commençait à l'étendre sur des tissus et l'on en fabriquait des ressorts. En 1820, Nadler mêlait dans la trame même des tissus des filaments de caoutchouc; enfin Mackintosh fabriquait ses fameux manteaux en collant ensemble, par l'intermédiaire d'une couche de caoutchouc, deux

pièces de mérinos. Depuis, grâce aux travaux des Hanock, des Broding, des Ludersdoff, des Goodyear, des Girard, des Parkes, des Buisson, les usages industriels sont devenus pour ainsi dire innombrables. Le caoutchouc de l'Amazonie est regardé comme supérieur à ceux des autres pays de l'Amérique méridionale, comme aux produits similaires des Indes et du Gabon, et sa production n'a cessé, depuis vingt-cinq ans, de progresser toujours. Mais c'est surtout pendant ces dernières années que l'exploitation de la province de l'Amazonie a pris un développement merveilles.

FAITS DIVERS

L'Etna est un volcan qui se trouve sur la côte Est de la Sicile, dans la province de Catane. C'est le volcan le plus élevé de l'Europe; sa hauteur dépasse 3,300 mètres au-dessus du niveau de la mer, et dans ses autres parties, il est contourné par deux rivières.

L'Etna, qui est terminé par deux cratères très élevés, est, à proprement parler, une réunion de montagnes superposées.

La masse de l'Etna se divise en trois régions: la base, avec plusieurs villes, dont les plus importantes sont Catane et Aci-Reale, région cultivée et d'une luxuriante fertilité; la région des bois, comprenant les bois de toutes les essences d'Europe et de magnifiques prairies dans les clairières; enfin, la région des neiges, d'abord hivernales et plus haut éternelles.

Les deux premières régions renferment une population qui dépasse 300,000 habitants.

Le pourtour inférieur de l'Etna n'a pas moins de 100 kilomètres, et le cratère est une sorte de gouffre qui a plus d'une lieue de circuit.

Quant l'Etna « se met en colère », comme on dit en Sicile, ses ravages sont terribles. Ses éruptions, en 1693 et 1738, sont particulièrement célèbres pour avoir accumulé les ruines et les désastres. En 1783, dans la seule ville de Catane, 18,000 habitants périrent. On estime à 80,000 le nombre des victimes en Sicile. Villes, villages, maisons, tout fut en un instant rasé, les pierres furent réduites en poussière, les fondations rejetées hors de terre.

D'une petite ville, Rosarno, il ne reste rien, absolument rien! Un géologue français, Delomieu, qui arriva sur le théâtre de la catastrophe le lendemain, a retracé les scènes d'horreur auxquelles il assista.

« L'égoïsme humain et l'instinct de conservation étouffant tout autre sentiment, écrivait-il, aucun secours ne fut porté aux malheureux ensevelis vivants sous les ruines. Beaucoup cependant auraient pu être sauvés. Quand le calme fut rétabli, la populace, obéissant aux plus vils instincts, ne songea qu'à piller... »

Et pourtant, tant l'homme s'habitue à tout, on finit par dormir avec sécurité, même après une catastrophe, sur ce sol tourmenté de la Sicile! A Quito, dans la République de l'Equateur, où les tremblements de terre sont continuels, on ne songe pas à se lever la nuit lorsque des mugissements souterrains, venant du volcan de Pichincha, annoncent les secousses terribles.

L'insouciance des habitants paraît extraordinaire, et elle l'est en effet. Mais quoi! on s'accoutume aux incessantes ondulations du sol, comme le marin aux secousses du navire causées par le choc des vagues.

Il faut espérer que, cette fois, les « colères » de l'Etna ne causeront pas les épouvantables ravages qu'elles ont déjà causés.

On n'a pas oublié le terrible cyclone qui a ravagé Madrid, le 12 mai dernier.

M. Faye vient de présenter à l'Académie des sciences une note donnant quelques renseignements curieux à son sujet:

« Le phénomène, bien caractérisé par le mouvement de l'air en rotation, n'a pas dépassé 50 kilomètres au sud de Madrid. Le mouvement de rotation de l'air a été concentré sur un espace circonscrit dans la capitale de l'Espagne. La direction du vent a changé plusieurs fois dans

un intervalle très court, la girouette parcourant la rose des vents dans son entier, direction en relation avec le mouvement giratoire de l'air, qu'il est facile de représenter graphiquement sur un cercle. En quelques minutes, le vent a fait le tour de l'horizon S.-O., S.-E., N.-E., N.-E.-O., N.-O.-S.-O., ou parcouru le cercle de rotation du météore cyclonique.

Un détail particulièrement intéressant est celui concernant l'état du baromètre au moment du cyclone.

Quand dans nos régions le baromètre descend à 735 ou 730 millimètres, c'est déjà assez remarquable. Eh bien, on va voir de combien il peut encore descendre :

« Dès le jeudi 6 mai, le baromètre avait commencé à descendre ; mais la baisse s'est surtout accentuée à partir du 11 mai, et le mercredi 12, une brusque dépression se produisit. A une heure de l'après-midi, le baromètre marquait 700^{mm} 20 ; à 3 heures, 698^{mm} 92 ; à 6 heures du soir, 694^{mm} 10, et à 9 heures du soir, 693^{mm} 36. Enfin, dans l'espace de vingt-quatre heures, le vent atteignait la vitesse de 350 mètres par seconde. »

350 mètres par seconde !
On comprend que des maisons soient renversées sous un pareil choc.

Une curieuse notice de M. Delaunay dans la *Revue scientifique* nous donne de stupéfiants détails sur l'incroyable fécondité de certains animaux.

C'est ainsi qu'en vingt-quatre heures, une cellule de *Mycoderma aceti* peut engendrer trois milliards de cellules semblables à elle-même.

Chez les animaux inférieurs, la fécondité n'a pour ainsi dire pas de limite : en quarante-deux jours, une seule paramécie fournit une descendance de 1,400,000 individus nouveaux.

M. Pasteur a démontré avec quelle incroyable rapidité se multiplient les microbes.

Une portée ordinaire de papillons est de 400 œufs. Une femelle de termitte pond 60 œufs par minute. Une reine-abeille pond, chaque année, 6,000 œufs.

Une mouche peut produire près de 800,000 mouches semblables à elle.

Enfin, la postérité d'un puceron femelle s'élève au chiffre fantastique de 43,460,000 à la huitième génération.

Les poissons pondent des œufs par centaines de mille. Le hareng, dont on vante la fécondité, ne produit que 10,000 œufs, une carpe 25,000, une perche 380,000, la femelle de l'esturgeon 7,653,200.

La palme reste à la morue : 9,350,000 œufs.

Parmi les nouveautés de roses parues en 1885, il est bon, dit le journal la *Maison de Campagne*, de signaler le thé *Marquise de Vivens*. — Arbuste non sarmenteux, muni d'aiguillons crochus ; feuilles amples de 5 à 7 folioles, brillantes, lustrées, vert foncé ; bouton très allongé, fleur grande, bicolore, à couleurs atténuées en vieillissant, calice à longs sépales glabres et vert foncé à l'extérieur, blanchâtres et pulvérulents intérieurement ; pétales arrondis-obovales, cunéiformes ; gracieusement roulé en volute, dans le sens de la longueur ; face supérieure, carmin vif sur les bords, s'atténuant en rose de Chine vers le milieu et se fondant insensiblement en jaune paille vers l'onglet, face intérieure blanc carmin nuance soufre.

Par la forme élégante et nouvelle de ses pétales gracieusement recourbés, par les fraîches couleurs si diversément nuancées et surtout par l'agréable contraste qu'elles produisent, cette rose nouvelle constitue une variété très méritante qui n'a aucun rapport avec les variétés déjà dans le commerce.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions.
— S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare, Monaco-Condaminé.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Etude de M^e J SAUMIER, huissier,
8, rue du Tribunal, 8,

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le mercredi seize juin courant, à neuf heures du matin et jours suivants au besoin, dans la *Villa Canis*, sise à la Condaminé, rue Louis, n^o 15, il sera procédé par le soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et effets mobiliers tels que : armoire à glace, lit en acajou, sommier, matelas, guéridon, glaces, savons, parfumerie, etc., etc.

Au comptant.

Monaco, le 7 juin 1886.

J. SAUMIER

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 31 mai au 6 juin 1886

S ^{te} -MAXIME, b. <i>Désiré</i> , fr., c. Rapon,	bois à brûler
CANNES, b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Fornéro,	sable.
ID. b. <i>Six-Sœurs</i> , fr., c. Briquet,	id.
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
NICE, vapeur <i>Nicois</i> , fr., c. Ricci,	passagers.

Départs du 31 mai au 6 juin 1886

SAN-REMO, h.-g. <i>Catterina</i> , ital., c. Bregliano,	sur lest.
S ^{te} -MAXIME, b. <i>Désiré</i> , fr., c. Rapon,	id.
CANNES, b. <i>Gambetta</i> , fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. <i>Six-Sœurs</i> , fr., c. Briquet,	id.
ID. b. <i>Trois-Frères</i> , fr., c. Ricord,	id.
ID. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	id.
ID. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre,	id.
ID. b. <i>Marceau</i> , fr., c. Gardin,	id.
ID. b. <i>Dominique</i> , fr., c. Jaume,	id.
ID. b. <i>Virginie</i> , fr., c. Isoard,	id.
NICE, vapeur <i>Nicois</i> , fr., c. Ricci,	passagers.
AGAY, b. <i>Marie-Antoinette</i> , fr., c. Gabriel,	sur lest.

SERVICE PUBLIC ENTRE MONTE CARLO ET NICE

Omnibus

Départ de Monte Carlo pour Nice : 6 heures matin.

— de Nice pour Monte Carlo : 5 heures 1/2 soir.

Prix des places : 1 fr. 25.

Break

Départ de Nice pour Monte Carlo : 9 heures matin.

— de Monte Carlo pour Nice : 5 heures 1/2 soir.

Prix des places : 2 fr.

BAZAR MAISON MODÈLE

MONTE CARLO

FARALDO, Propriétaire

Médaille d'argent à l'Exposition d'Anvers

Chaussures en tous genres — Bonneterie de fantaisie — Chemises — Cravates et gilets de flanelle — Ombrelles et parapluies haute nouveauté — Ganterie — Mercerie et rubans — Eventails à tous prix — Brosserie et éponges — Articles ivoire — Parfumerie de Monaco et autres premières marques — Fournitures de bureau et papeterie — Maroquinerie fine, articles de Paris — Photographies et images — Marquetterie du Pays — Roulettes et tapis, articles de jeux — Jouets d'Enfants — Nouveautés de Paris — Pipes, fumes-cigares et cigarettes écume et ambre — Articles de voyage — Grand choix de bijouterie fantaisie.

ANCIENNE PHARMACIE MURATORE

Rue du Milieu, Monaco

P. BOTTA, Successeur

GRANDE RÉDUCTION DE PRIX

PAR APPLICATION DU DERNIER TARIF RÉDUIT DE PARIS

REMISE de 5 et 10 % sur les SPÉCIALITÉS

SERVICE DE NUIT RÉGULIER

S'adresser rue du Milieu, 19, au 1^{er}

A VENDRE

TRÈS BON MARCHÉ

Meubles, Tapis, Rideaux, Couvertures, Glaces, etc.

3, Rue Antoinette Condaminé

MONACO

MAISON CARDANI

Peinture — Bâtiment — Décoration — Papiers peints — Vitrerie — Dorure — Série de Prix du Pays. — 5, rue des Moneghetti, villa Cardani.

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

8, rue Halévy, Paris

Sommaire du n^o 27, 7^{me} année (5 juin 1886) :

Art et chiffons, par Frivoline, dessins de G. de Billy et de Nada. — *Gazette héraldique*, par H. Gourdon de Genouillac. — *Ce que devient Adrienne*, par Simian, dessin de Plassan. — *Maximes de la vie*, par D... — *Les Femmes-Oiseaux*, dessin de Bukovac, légendes de de Valleneuve. — *Le Salon*, par Deuzem, dessins de G. Gélibert, E. Muraton et Bukovac. — *Les Fleurs*, par P. de Cantelans, dessin de E. de Beaumont. — *Chronique mondaine*, par Montjoye, dessin de C. Detaille. — *A travers les théâtres*, par Vert-Vert. — *Chronique du sport*, par Maubourguet, dessin de G. de Billy. — *Chronique financière*, par Bonconseil. — *Petites Correspondances*, par Le Commandeur.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, 56, RUE JACOB, PARIS

BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE

d'après les grands ouvrages de M. Paul Lacroix

L'ARMÉE FRANÇAISE, depuis le moyen âge jusqu'à la Révolution.

LA CHEVALERIE ET LES CROISADES.

LE LIVRE ET LES ARTS QUI S'Y RATTACHENT : *Imprimerie, Manuscrits, Miniature, Papier, Bibliothèques.*

HENRI IV ET LOUIS XIII.

Chaque volume est illustré d'une chromolithographie et de plus de 150 gravures sur bois.

Prix : Broché, 4 fr. — Cartonné, 5 fr. — Cartonné, tranches dorées, 5 fr. 50 — Relié demi chagrin, tranches dorées, 6 fr.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

JUN	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL					
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir								
	1	760.9	761.1	761.8	762.1	760.8	22.2	24.2	26.2	23.5				22.2	70	S O modéré	beau	
2	61.1	61.1	60.4	62.3	61.2	23.2	24.2	26.2	23.2	22.4	73	S O id.	id.					
3	59.9	59.9	59.2	58.3	58.2	23.2	23.2	25.2	23.2	22.2	72	S O id.	id.					
4	58.3	58.7	57.9	57.2	57.9	22.8	24.2	24.2	21.2	20.8	79	S O id.	id.					
5	57.3	56.2	58.2	54.3	52.2	21.9	23.4	23.2	22.2	20.2	77	S O puis S E id.	id.					
6	55.2	55.3	53.6	54.2	55.2	21.4	22.2	22.6	21.9	19.2	80	O fort	id.					
7	56.2	56.1	56.2	56.3	56.4	20.1	21.4	22.4	21.7	19.2	78	S O fort	id.					
DATES												1	2	3	4	5	6	7
Températures extrêmes					Maxima	25.4	25.9	24.5	25.2	24.9	25.2	23.7	Pluie tombée : 0 ^{mm}					
					Minima	19.2	17.7	19.1	18.7	18.1	17.8	16.7						